

Hospices Civils de Beaume

Centre Hospitalier Philippe le Bon

REGION BOURGOGNE FRANCHE

INSTITUT DE FORMATIONS PARAMEDICALE COMTE DES HOSPICES CIVILS DE BEAUNE

AVENUE GUIGONE DE SALINS. B.P. 40104. 21203 BEAUNE CEDEX. TELEPHONE 03 80 24 44 49. FAX 03 80 24 45 83. Courriel: Ist.sec.ifsi@ch-beaune.fr

ANNEE UNIVERSITAIRE 2025-2026

DOSSIER D'INSCRIPTION ÉTUDIANTS EN SOINS INFIRMIERS DE 2^{ème} ANNÉE

RENTRÉE LE LUNDI 1ER SEPTEMBRE 2025 À 8H30

DOSSIER A RENDRE AU PLUS TARD LE JEUDI 31 JUILLET 2025, délai de rigueur

SOMMAIRE

Tableau récapitulatif des pièces à fournir	Page 1
Fiche de renseignements année de formation 2025/2026 à renseigner et à renvoyer	Pages 2 à
Attestation sur l'honneur visite médicale	Page 5
Procédure nour demande de hourse	Page 6

DOCUMENTS A RETOURNER A L'IFSI

COORDONNEES DU SECRETARIAT

IFSI de BEAUNE Avenue Guigone de Salins – BP 40104 21203 BEAUNE CEDEX

Mail: lst.sec.ifsi@ch-beaune.fr

2: 03.80.24.44.49

Pièces à fournir	L "
Fiche de renseignements dûment remplie, avec photo d'identité collée	
➤ Attestation de paiement de la Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC) sa pour les étudiants exonérés	uf
➤ Attestation de responsabilité civile 2025/2026	
➤ Copie de l'attestation de droits, justifiant de votre affiliation à l'Assurance Maladie, valable jusqu'en juillet 2026	
> 1 Relevé d'Identité Bancaire à vos noms et prénoms	
➤ Chèque (Montant 178 €) à l'ordre de RR IFSI HC BEAUNE correspondant aux droits d'inscription (non remboursable en cas de désistement)	;
➤ Attestation de visite médicale pour l'année 2025-2026	
> 2 photocopies de la Carte d'identité ou passeport en cours de validité	
> 2 photocopies de votre carte grise	
 Pour les personnes inscrites à France Travail, justificatif d'inscription + attestatio rémunération 	n de
> Certificat PIX : évaluation en ligne des compétences numériques (sur le site : pix.)	fr)

Pour information, le décret de 13 mai 2023 relatif à la suspension de l'obligation de vaccination contre la covid-19 des professionnels et étudiants, stipule dans l'art.1 « **l'obligation vaccinale contre la covid-19** prévue par l'article 12 de la loi du 5 août 2021 susvisée **est suspendue** »

DEMARCHE OBLIGATOIRE POUR TOUS LES ETUDIANTS : REINSCRIPTION A L'UNIVERSITE DE BOURGOGNE EUROPE

Tous les étudiants en formation initiale et en formation continue devront s'inscrire en ligne à l'Université de Bourgogne Europe : ube.fr/formation/je m'inscris

La plateforme d'inscription est ouverte du 15 juillet au 30 septembre 2025.

Une carte d'étudiant sera remise aux apprenants dès le courant septembre.

Ne pas agrafer les documents

1

FICHE DE RENSEIGNEMENTS Année universitaire 2025/2026

Coller ici une photo récente

Cadre réservé à l'institut
Date d'entrée en formation : Interruption de la formation : Reprise de formation : Arrêt de formation : Motif : Redoublement :
IDENTIFICATION DE L'ÉTUDIANT(E) NOM de naissance : Prénom(s) :
Nom marital:
Date et lieu de naissance :
Nationalité :
Situation familiale:
O Célibataire O Concubinage O Marié(e) O Pacsé(e) O Veuf(ve) O Divorcé(e)
Nombre d'enfants :
Situation de handicap : Oui □ Non □ Précisez :
Si oui, personne à contacter :
 Marie-Hélène VALLON (référente handicap): Maude HUCHETTE (référente handicap): marie-helene.vallon@ch-beaune.fr maude.huchette@ch-beaune.fr
Adresse PENDANT la formation:
N° de téléphone : Domicile ://Portable ://
E-mail:

2 personnes à prévenir en cas d'urg	ence	
NOM Prénom :		Lien de parenté :
ADRESSE:		
N° de téléphone : Fixe ://	//	Portable :///
NOM Prénom		Lien de parenté :
		•
N° de téléphone : Fixe ://	-//	Portable :///
FAMILLE DE L'ÉTUDIANT	<u></u>	
Nom des parents ou du conjoint :		
Adresse:		
Code postal:	Ville :	
Profession du père :	F	Profession de la mère :
Profession du conjoint :		
Nombre de frères et/ou sœurs :		
PERMIS DE CONDUIRE ET	VÉHICULE	
Possédez-vous le permis de conduire '	? Oui □	Non □
En cours d'acquisition Oui □	Non □	Délai d'obtention:
Possédez-vous un véhicule personnel	? Oui □	Non □

DEMANDES D'AIDES FINANCIÈRES N° d'identifiant : _____ Oui 🗆 Non 🗆 ☐ Pôle emploi ☐ Autre (précisez) ☐ Demande de bourse Oui 🗆 Non ☐ Etudes dans le cadre de la promotion professionnelle Privé : Oui □ Non 🗆 Public: Oui 🗆 Non □ Nom de l'établissement : FINANCEMENT DE VOTRE FORMATION ☐ Transition Pro ☐ Autofinancement ☐ Conseil Régional ☐ Employeur ☐ Autres, précisez : Je soussigné(e) atteste avoir pris connaissance des informations mentionnées dans ce dossier et en accepte les modalités.

Toute modification de coordonnées en cours de formation doit être impérativement signalée au secrétariat

Signature:

Fait à:

Le:





* Rayer la mention inutile

Centre Hospitalier Philippe le Bon



INSTITUT DE FORMATIONS PARAMEDICALES DES HOSPICES CIVILS DE BEAUNE

AVENUE GUIGONE DE SALINS. B.P. 40104. 21203 BEAUNE CEDEX. TELEPHONE 03 80 24 44 49. FAX 03 80 24 45 83. Courriel : Ist.sec.ifsi@ch-beaune.fr

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussig	né(e) Mm	e/M.*			né(e)	le		
*************		à		;				
étudiant(e) en soins infirmiers de 2ème année / 3ème année*, atteste sur l'honneur avoir								
bénéficié	d'une	visite	médicale	le,	auprès	du		
Docteur								
A		; le						
Signature :								

BOURGOGNE REGION FRANCHE COMTE

BOURSES SANITAIRES ET SOCIALES RENTRÉE 2025-2026

DURÉE

La période de dépôt des demandes de bourses est ouverte à partir du 26 mai jusqu'au 17 octobre 2025

Tout étudiant en formation initiale inscrit dans un institut de Bourgogne Franche-Comté afin de suivre une formation en parcours complet et partiel pour les formations aide-soignant et auxiliaire de puériculture (titulaires BAC PRO SAPAT/ASSP) ci-dessous :

BÉNÉFICIAIRES

- aide-soignant, auxiliaire de puériculture (également en parcours partiel pour les titulaires d'un BAC PRO SAPAT/ASSP)
- infirmier(e), infirmière puéricultrice, infirmière bloc opératoire (IFPS Besançon pour 5 places en formation initiale financées par la Région), masseur kinésithérapeute, sage-femme, ergothérapeute (IPMR Nevers), psychomotricien (IPMR Nevers), manipulateur d'électroradiologie médicale (IFMS NFC)
 - moniteur éducateur, technicien de l'intervention sociale et familiale
- assistant de service social, conseiller en économie sociale et familiale, éducateur de jeunes enfants, éducateur spécialisé, éducateur technique spécialisé.

Les préparations aux sélections d'entrée, les formations suivies par les demandeurs d'emploi, salariés et fonctionnaires ainsi que les parcours partiels n'ouvrent pas droit aux bourses

MONTANT DE LA BOURSE

La bourse est attribuée sur critères sociaux.

Son montant est calculé en fonction des ressources de l'étudiant ou de sa famille figurant sur l'avis d'imposition de l'année 2024 portant sur les revenus de l'année 2023 (revenu brut global) et des charges de l'étudiant ou de sa famille (points de charge).



La procédure de demande de bourse, effectuée par les étudiants, est dématérialisée :

https://www.bourgognefranchecomte.fr/demande-de-bourse-sanitaire-et-sociale

MODALITÉS DE GESTION

informatiquement lors de votre demande en Les pièces justificatives seront à déposer

MODALITÉS DE VERSEMENT

La bourse sera versée en 10 mensualités. première quinzaine de chaque mois) De septembre 2025 à juin 2026

FORMATIONSANITAIRESOCIALE@BOURGOGNEFRANCHECOMTE.FR 03.81.61.61.61 CONTACT RÉGION